REFLETS

morges
VILLE DE MORGES

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

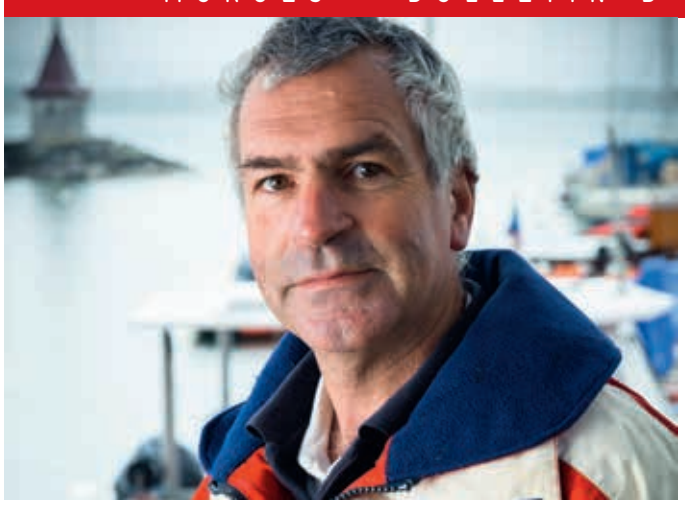

P.4 Gérard Humbert-Droz
Un passionné au service des navigateurs !

P.6 Fête de la musique
Le samedi 16 juin

P.7 Morges à vélo
Carte des bandes cyclables

La Commission Suisses – Etrangers :

convivialité, entraide et solidarité P. 2/3

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

La Municipalité

Editorial

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Lors de précédentes éditions, nous avons eu l'opportunité de mettre en lumière plusieurs grands projets qui vont, ces prochaines années, influencer de manière significative le développement de la Ville. Que ce soit grâce à la réalisation des divers volets du projet d'agglomération (logement et mobilité), ou à la mise en œuvre d'une politique énergétique orientée vers des sources de production renouvelables, il est clair que Morges se transforme peu à peu et que les enjeux qui découlent de cette évolution sont complexes et nombreux. Ils doivent donc être régulièrement présentés dans leur diversité pour que chacune et chacun puisse les appréhender en détenant, autant que possible, les clés de cette compréhension.

Mais une Ville, au-delà des projets d'avenir, c'est avant tout des gens, qui, au quotidien, tissent des liens entre eux et s'enrichissent du contact à l'autre. La Municipalité plaide, depuis de nombreuses années, pour que perdure cet état d'esprit d'ouverture, en soutenant nombre de projets qui facilitent la vie en commun, persuadée que, dans un monde globalisé dont on peine parfois à saisir les contours, il est bon de cultiver la relation de proximité et la connaissance de l'autre. Ainsi, elle appuie la Commission consultative Suisses-Etrangers et les nombreuses actions qu'elle porte pour faciliter le vivre ensemble et l'intégration de chacun. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de consacrer cette édition à celles et ceux qui concrètement s'engagent pour ce noble objectif.

Vivre ensemble au quotidien cela signifie également tout mettre en œuvre pour abaisser les frontières du handicap et Morges, en la matière, s'efforce d'apporter toujours davantage d'améliorations pour que la Ville et ses divers services restent accessibles à tous. C'est le fruit d'une collaboration que nous souhaitons durable avec les associations des personnes atteintes d'un handicap que de pouvoir aujourd'hui vous présenter les possibilités offertes dans les lieux culturels morgiens.

A l'heure d'écrire ces lignes, la soussignée s'apprête à tourner une page pour rejoindre la fonction de Conseillère d'Etat vaudoise dès le 1er juillet. C'est l'occasion, brièvement, pour moi de vous dire un immense et très chaleureux merci de la confiance que vous m'avez toujours accordée et de celle que vous accorderez aux prochaines autorités de la Ville. En effet, les enjeux de Morges transcendent les parcours individuels et je suis sereine quant à l'avenir de notre cité dans laquelle je continuerai à vivre et que je continuerai de servir, à d'autres échelles, mais avec la même passion.

Bien à vous,
Nuria Gorrite, Syndique

La Grande Table : Rendez-vous dimanche 17 juin

L'occasion de développer la convivialité, l'entraide et la solidarité

C'est quoi ?
La Commission consultative Suisses-Etrangers met sur pied tous les deux ans dans la Grand-Rue, à Morges, une manifestation populaire appelée la Grande Table. Elle a toujours lieu un dimanche, de 9h à 18h dans la Grand-Rue qui, pour l'occasion, est agencée avec tables et stands en alternance afin de permettre à chacune et chacun de déguster des mets traditionnels et d'écouter voire découvrir de la musique du monde entier (espagnole, turque, vietnamienne, africaine, portugaise, brésilienne, balkanique, thaïlandaise, grecque, chilienne, afghane, indienne, macédonienne …). Les gens peuvent y savourer à prix modiques des spécialités culinaires de tous horizons. Une dizaine de groupes folkloriques se produisent à intervalles réguliers à trois endroits de la rue. Cette manifestation est organisée en collaboration avec les communautés locales, étrangères et suisses de Morges et environs. De par son caractère festif, elle s'adresse à toutes les générations. L'accès est libre.

Histoire
La première édition a eu lieu le dimanche 2 juin 2002. Cette première a attiré pas moins de 15'000 personnes et a bénéficié d'un heureux concours de circonstance : Morges a été désignée cette année-là Ville du goût. La Municipalité et le Conseil communal avaient approuvé cette manifestation en octroyant un crédit de CHF 35'000.00. Cette somme a permis l'acquisition d'une vingtaine de tentes. Elles ont pu être réutilisées à chaque nouvelle manifestation. Hormis la 1ère édition, toutes celles qui ont suivi ont été autofinancées par les recettes de la Fête.

But
La Grande Table a pour but de faire découvrir les différentes cultures par le biais de la gastronomie, d'animations musicales et folkloriques. Il s'agit clairement d'améliorer les relations entre les différentes communautés suisses et étrangères. C'est aussi l'occasion de développer la convivialité, l'entraide et la solidarité. Ces valeurs ne se décrètent pas. Elles se déclinent tous les jours ; cette manifestation se veut comme le moyen de découvrir des facettes méconnues des gens que l'on côtoie quotidiennement et de goûter à des spécialités venues d'ailleurs.

Giancarlo Stella, secrétaire municipal

La Grande Table en chiffres :
- 6 comme la 6e édition
- 10 comme la dizaine de groupes folkloriques qui se produisent
- 36 stands représentants plus de 15 nationalités différentes
- 380 mètres de stands et de tables à la Grand-Rue
- 10'000 personnes sont attendues

GRAND ANGLE

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

Commission Suisses-Etrangers : 30 ans d'échanges !

Dès sa création par le Conseil communal de Morges, le 6 mai 1981, la Commission Suisses-Etrangers – la 3e du canton après Lausanne et Yverdon – a eu pour but de favoriser l'intégration de la population étrangère à la vie de la Ville de Morges. Aujourd'hui, on constate qu'elle joue un rôle essentiel pour la Ville et son développement quand on sait que 35 % des Morgiens sont étrangers sans compter les Suisses d'origine étrangère.

L'origine de la Commission Suisses-Etrangers

La proposition a été lancée, à Morges, en 1976/77 par l'abbé Paul Monin et le pasteur Bertrand Zweifel, au moment de l'initiative « Etre Solidaire ». Le projet de la Municipalité s'appuyait sur cette proposition ainsi que sur la préoccupation d'intégrer les étrangers à la vie de la cité et les recommandations reçues dans ce sens de la Commission fédérale pour les étrangers. Elle fut présidée par le syndic, puis par le municipal en charge des services sociaux et son chef de service.
Au cours des années, son rôle et sa fonction ont évolué et permis de développer des relations fortes entre les différentes cultures et nationalités représentées.

Qui en fait partie ?

Actuellement, la commission comprend 23 membres. Depuis 1998, elle est présidée par le municipal, Monsieur Yves Paccaud, et compte des personnes d'origine étrangère, de nationalités autrichienne, équatorienne, française, italienne, kosovare, congolaise et portugaise et des représentants des principaux milieux politiques, professionnels, confessionnels, associatifs et sportifs, actifs à Morges.

Son rôle, son fonctionnement

La commission se réunit chaque 2e jeudi du mois à 20h et ses objectifs sont :

- Favoriser la reconnaissance mutuelle de tous les habitants de la région morgienne, d'où qu'ils viennent.
- Informer sur toute question concernant la vie des étrangers et nos relations réciproques.
- Offrir des lieux et des moments de convivialité.

Quelques réalisations de la commission :

1986 : Organisation d'une grande manifestation à l'occasion du 700e de Morges (fête avec défilés, spectacles et stands de nourriture représentant les différentes communautés)

1999 : Contakt 99 - avec le pourcent culturel de Migros – Création de Morges Ville du Monde : ateliers – expositions sur les 5 continents au Grenier bernois et organisation de deux soirées à thème (sud-américaine et africaine) proposant concerts, spectacles et spécialités culinaires.

2001 : Conférences avec Joseph Voyame sur le racisme. Pérennisation de la soirée tropicale, chaque année à Beausobre (participation de 600-800 personnes)

Grande Table 2010

2002 : Première Grande Table : Une grande table dressée tout au long d'un côté de la Grand-Rue, de l'autre côté des stands culinaires de différentes traditions et cultures, des animations, de la musique, de la danse. Une journée de rencontres et de convivialité.

En plus de ces événements, la Commission Suisses-Etrangers soutient et favorise l'intégration avec :

- Envoi de lettres d'accueil aux nouveaux arrivés étrangers dans la Commune
- Selon l'actualité, informations à l'adresse des étrangers domiciliés à Morges. Fichiers à télécharger : Droits politiques
- Aide aux candidats à la naturalisation par une soirée d'information ayant pour thème : « Introduction à la citoyenneté »
- Edition et diffusion de l'ouvrage « Le Pays où je vis », infos utiles pour l'examen de naturalisation
- Organiser des occasions de rencontre et de partage
- Soutien à Français en jeu : association qui permet à des migrant-e-s d'apprendre gratuitement le français

Plus d'informations sur http://ccse-morges.net

Véronique Chaignat, chargée de communication

Giuseppe Cossetto

Témoignage de Giuseppe Cossetto, ancien Président la Colonie libre italienne

« Quand je suis arrivé à Morges en 1951, les étrangers étaient très bien accueillis mais n'avaient pas de droits, aujourd'hui on peut voter dans la commune.
Dans les années 70-80, la Colonie libre italienne accueillait les gens, ils ne parlaient pas français et ne connaissaient rien de l'administration. Nous les aidions, cela avait un sens, aujourd'hui ils sont intégrés et le type d'immigration a changé.
La Commission Suisses-Etrangers a vu le jour en 1981, les représentants des différentes communautés recevaient alors les documents du Conseil communal et en parlaient avec leurs membres. Cela nous permettait de vraiment apprendre la vie de la Commune, de nous sentir plus Morgiens et d'être reconnus par les autorités. Au début, c'étaient surtout des Espagnols, des Italiens et des Portugais, maintenant il y a plus de communautés et pas mal de binationaux, ce qui nous donne l'occasion d'échanger entre cultures.
Actuellement le problème est la relève, il faut que des jeunes entrent dans la commission pour la prendre. C'est important que cela continue, l'immigration ne va pas s'arrêter, elle changera seulement de couleur et de nationalité. »

Propos recueillis par Véronique Chaignat, chargée de communication

La piscine du parc de Morges est située au bord du Lac Léman et avec vue sur les montagnes, un endroit inspirant la détente. En plein air et chauffée, elle est équipée d'un bassin olympique, d'un bassin non-nageur, d'une pataugeoire, plusieurs aires de jeux pour les enfants, d'un terrain de beach-volley et d'un restaurant.
Ce site a ouvert ses portes le samedi 12 mai 2012 dès 9 h. Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir nombreux durant cet été.

Horaire 2012

12 mai au 31 mai	9 h – 19 h
1 juin au 19 août *	9 h – 20 h
* Sauf du 06 juillet au 11 août ouverture les VE et SA jusqu'à 21 h	
20 août au 9 septembre	9 h - 19 h

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

L'administration à votre service

Gérard Humbert-Droz : un passionné au service des navigateurs !

Suite au départ du titulaire, Gérard Humbert-Droz a été nommé garde-ports en avril. Habitant de Morges depuis 1984, membre vétéran du Sauvetage et ancien participant à diverses régates de voile sur le lac, M. Humbert-Droz n'est pas un inconnu. Entré au service de la Ville de Morges en 1991, il occupait jusque-là le poste de garde-ports remplaçant et était affecté durant la saison estivale aux Ports du Château et de la Baie de L'Eglise.

Un solide connaisseur du milieu nautique

M. Humbert-Droz pratique régulièrement sa passion qui est la navigation à voile dont il possède le permis pour la mer. Il est également titulaire d'un brevet de plongée qui lui est indispensable pour l'entretien des infrastructures immergées des ports de Morges, comme par exemple le contrôle des chaînes et des bouées d'amarrage.

Une fonction variée et enrichissante

Les tâches principales du garde-ports sont l'entretien et la surveillance des infrastructures portuaires de la Ville, sans oublier la gestion administrative, notamment des places d'amarrage avec la mesure journalière de la profondeur des ports – mise en ligne sur le site internet – et si nécessaire le déplacement de bateaux.

Il est à l'écoute des navigateurs locaux ou de passage et doit trouver des solutions à de multiples problèmes quotidiens de tous genres.

Entretien avec le nouveau garde-ports

Qu'est-ce qui vous motive le plus dans cette fonction ?
De faire de ma passion pour le monde nautique mon métier et d'être au service des gens qui la partagent.

Quelle est votre vision du développement futur des ports de la Ville ?
La demande en places d'amarrage est très forte et une optimisation de l'utilisation de celles-ci devrait permettre d'offrir quelques possibilités supplémentaires. L'amélioration du service à la clientèle par une présence accrue et une écoute active ainsi qu'un entretien suivi des infrastructures d'accueil doivent permettre d'encore mieux répondre aux besoins des navigateurs.

En tant que marin, quel rêve souhaiteriez-vous réaliser ?
Je souhaiterais partir un jour voguer sur les mers autour du monde.

Eric Hostettler, responsable de la Voirie

Les quatre ports de Morges

Port du Château

Nouveau port / Petit-Bois

Port de la Baie de l'Eglise

Port du Bief

Quelques chiffres…

La zone portuaire de la Ville s'étant du Port du Petit Bois jusqu'au Bief en passant par le Port du Château et la Baie de L'Eglise. Cela représente plus de 800 places d'amarrage et 200 places de stationnement à terre. A ceci s'ajoutent 27 places d'amarrage à disposition des visiteurs réparties entre le Port du Château et le Port du Petit-Bois. Ce dernier est fréquemment appelé le Nouveau Port car il a été construit il y a une trentaine d'année seulement. Les demandes de place d'amarrage peuvent être nouvellement effectuées via le site internet morges.ch mais doivent impérativement être renouvelées chaque année pour rester d'actualité. Les délais d'attente peuvent représenter plusieurs années et dépendent de la taille du bateau.

Un vestige du transport lacustre

Le Port du Château, également appelé le Vieux Port, était autrefois un nœud de transbordement de marchandises vers les diverses voies terrestres. Le bâtiment de l'Ancienne Douane qui trône à proximité témoigne de son passé glorieux de port marchand important pour la région.

Un monde de loisirs et de sports

Les infrastructures portuaires de Morges sont à disposition des plaisanciers locaux et des navigateurs de passage – la Commune de Morges leur offre une nuit par saison. Ces derniers, qui proviennent essentiellement de la région du pourtour du lac, représentent plus de 1'500 nuitées par année.

En outre, ces infrastructures sont également utilisées pour l'organisation de diverses manifestations nautiques, régates officielles ou divers rassemblements de bateaux de tradition, sans oublier les concours de pêche.

Plus d'informations sur morges.ch/vivre-a-morges/loisirs

Eric Hostettler, responsable de la Voirie

ARROSAGE DES ESPACES PUBLICS EN VILLE

Depuis 1992, la Ville de Morges possède un réseau d'eaux d'arrosage. Toute l'eau utilisée pour l'irrigation des quais jusqu'au Parc des Sports, y compris la piscine, le cimetière et l'Etablissement horticole est de l'eau directement pompée dans le lac sans aucun traitement particulier. Pour ce faire, la Ville de Morges possède deux petites stations de pompage située l'une au Parc de Vertou et la seconde à l'embouchure de la Morges. Une troisième station indépendante se trouve au Port du Petit-Bois.

Ces réseaux, totalement indépendants, sont en fonction d'avril à novembre et permettent d'économiser une quantité très importante d'eau potable provenant du Morand.
Les fontaines des adolescents et des cygnes sur le quai Lochmann ainsi que la fontaine du Petit Hercules au Parc de l'Indépendance sont également branchées sur ce réseau.

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

Morges ville de culture pour tous

L'accès aux handicapés est devenu indispensable dans de nombreux espaces publics. Les lieux de culture s'y mettent aussi et modifient leurs infrastructures pour les recevoir. Malvoyants, malentendants et personnes à mobilité réduite sont désormais les invités privilégiés de ces endroits culturels de nouvelle génération.

Un accueil spécifique

Il existe de nombreuses infrastructures pour les personnes à mobilité réduite ou en chaise roulante. Les amateurs de théâtre peuvent accéder facilement au Théâtre de Beausobre et au Théâtre Trois P'tits Tours. Les adeptes de musées se rendent aisément à la Maison du dessin de presse dont l'accès est de plain pied ou à la Fondation Bolle et au Musée Paderewski qui possèdent tous deux un ascenseur. Le rez-de-chaussée et la cour du Musée Alexis-Forel sont accessibles en chaise roulante, en revanche, l'ascenseur permettant d'accéder au 1er et 2e étages n'est pas adapté. Enfin, les spectacles du Casino sont accessibles grâce à une rampe et un ascenseur.

Les personnes malentendantes bénéficient d'une boucle magnétique au Théâtre de Beausobre ainsi qu'au Cinéma Odéon. Il s'agit d'un système qui arrive directement dans les appareils acoustiques individuels. Cela permet de suivre avec beaucoup plus de confort le spectacle. L'AMALCO (Association des malentendants de La Côte), vous renseigne volontiers sur cet outil, tous les mercredis de 17h à 19h au Grenier bernois, place du Casino 1 à Morges.

Quant aux personnes malvoyantes, elles ont la possibilité de se divertir au Musée Alexis-Forel grâce aux documents sonores et musicaux de certaines expositions. Elles trouvent également des ouvrages en gros caractères et des livres lus sur CD à la Bibliothèque municipale. Le Musée Paderewski possède, lui, un diaporama commenté qui permet d'entendre un raccourci de la vie de cette éminente figure morgienne.

Lieux historiques

La Ville de Morges possède un patrimoine vieux de plusieurs siècles. Les musées de la ville sont souvent logés dans des bâtiments historiques. Dans ces cas-là, il est parfois difficile d'entreprendre des travaux sans porter atteinte aux structures anciennes.

Futures adaptations

Malgré ces difficultés, les infrastructures culturelles sont conscientes de l'importance de ce problème et réfléchissent à adapter leurs lieux aux handicapés. C'est le cas des musées du Château qui ne sont pas en mesure d'accueillir des chaises roulantes : l'Etat de Vaud se penche sur le problème pour trouver une solution.

Bien des progrès restent encore à faire, mais les lieux culturels sont en bonne voie de devenir des lieux aussi accessibles qu'intéressants.

Chloé Ruch, stagiaire en communication

LIEUX			
Théâtre de Beausobre		Boucle magnétique (à spécifier à la réservation)	Sièges spéciaux pour personnes à mobilité réduite (à spécifier à la réservation)
Théâtre Trois P'tits Tours			Accès aisé à la plupart des spectacles
Casino			Accès avec rampe et ascenseur (côté place du Casino 4)
Maison du dessin de presse			Accès plain pied, toilettes pour handicapés
Musée Alexis-Forel	Documents sonores ou musicaux en fonction des expositions		Rez-de-chaussée et cour accessibles et possibilité d'utiliser un petit ascenseur pour les personnes à mobilité réduite
Fondation Bolle			Accès facile. Ascenseur à disposition
Bibliothèque municipale	Ouvrage en gros caractères Livres lus sur CD	Quelques livres en langage des signes dans le rayon « jeunesse »	Accès plain pied. Ascenseur et assistance du personnel de la bibliothèque
Musée Paderewski	Diaporama commenté		Accès facile. Ascenseur à disposition
Cinéma Odéon		Boucle magnétique	Accès facile

Ecolo-trucs
Assainissement des bâtiments

**En Suisse, le secteur du bâtiment est responsable de plus de 40 % de la consommation d'énergie et des émissions de CO_2. Or, un grand potentiel d'économie réside dans l'assainissement des bâtiments déjà construits.
Que peut-on faire concrètement ?**

En entreprenant un **bilan énergétique** de votre bâtiment, vous vous assurez de la cohérence globale des mesures et d'effectuer, en priorité, les travaux qui auront le meilleur bilan coûts-efficacité.

Par une amélioration de **l'isolation de la toiture, des façades et/ou des fenêtres,** vous pouvez diminuer jusqu'à 50 % vos besoins en chauffage ; ce qui a pour avantage de réduire vos factures de chauffage, de faire prendre de la valeur à votre bien immobilier et d'augmenter le confort des utilisateurs.

Enfin, afin de bénéficier totalement des assainissements effectués, il est souvent nécessaire de **redimensionner le système de production de chaleur actuel, voire de le remplacer.** A cet effet, on peut envisager la pose de panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude sanitaire et comme appoint au chauffage, ou encore la mise en place d'une pompe à chaleur. Dans le cas de **chauffages électriques directs,** cette mesure devient indispensable, puisque ces derniers seront interdits à court ou moyen terme.

Quel soutien peut-on obtenir ?

Vous pouvez obtenir un soutien financier de la Commune pour les mesures suivantes:
- bilan énergétique ;
- assainissement des fenêtres ;
- assainissement de la toiture et des façades ;
- pose de panneaux solaires thermiques ;
- installation d'une pompe à chaleur ;
- remplacement du chauffage électrique direct (cumulable, par exemple, à la subvention pour les pompes à chaleur).

Le montant des subventions ainsi que les conditions d'octroi sont indiqués dans la Directive de subventionnement :
www.morges.ch/fonds-energie
A noter que ces subventions sont souvent cumulables à des subventions cantonales :
www.vd.ch/fr/themes/environnement/energie/subventions/

Alors, n'hésitez pas à agir…

Et si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 021 804.96.70 ou à urbanisme@morges.ch

Julie Wuerfel, déléguée au développement durable

MORGES EN FÊTE ET LES CAF'CONC : ILS AURONT BIEN LIEU !

C'est désormais une tradition : Les Caf'Conc' sur la place de l'Hôtel-de-Ville organisés par Morges-en-Fête.
Les Caf'conc sont entrés dans les habitudes des Morgiens et le Comité de Morges-en-Fête se réjouit d'attaquer les concerts pour retrouver ces moments de convivialité et d'amitié autour d'un verre. Il espère comme chaque année, que le soleil sera de la partie tout au long de l'été. Cette année, malgré l'emprise du chantier de rénovation de l'Hôtel de Ville sur la place de l'Hôtel-de-Ville, les Caf'Conc auront lieu chaque vendredi durant l'été.

Quand ? Du 6 juillet au 24 août 2012 de 17h à 21h
Où ? Place de l'Hôtel-de-Ville côté Grand-Rue.

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

De la musique pour tous les goûts

Pour sa 15e édition, la Fête de la Musique se déplace au Parc des Sports et continue de proposer une programmation éclectique. Rendez-vous le 16 juin 2012 de 10h à 24h.

Une fête universelle…

Pour fêter l'arrivée de l'été et le jour le plus long de l'année – le 21 juin – de nombreuses villes, régions et pays du monde célèbrent la musique en proposant aux musiciens et aux mélomanes de partager une Fête autour de la Musique. Imaginée à la fin des années 1970, sa première édition officielle a eu lieu en France en 1983. La Fête de la Musique s'est ensuite rapidement développée pour devenir internationale. Aujourd'hui, on estime que près de 110 pays et plusieurs centaines de villes organisent une Fête de la Musique, sur les 5 continents.
Le concept de cette Fête veut que les musiciens offrent les concerts et que tous les styles de musique soient présents.

…qui a sa place à Morges

A Morges la Fête de la Musique est organisée depuis 1997 par un comité bénévole motivé et compétent. Ce dernier a pu compter sur des dizaines de volontaires qui ont travaillé à l'accueil des musiciens, dans les buvettes ou encore au montage et au démontage. Au fil des ans, ce sont donc d'innombrables groupes et formations musicales de Morges et de ses environs qui se sont produits à Morges et qui ont ravi un public de mélomanes avertis ou amateurs.

L'édition morgienne se tient traditionnellement le samedi précédant ou suivant le 21 juin, afin de pouvoir offrir le maximum d'heures de musique au public !

L'édition 2012

Organisée par un comité en partie renouvelé, la Fête de la Musique 2012 aura lieu le 16 juin et proposera plusieurs innovations : toute la manifestation sera regroupée autour d'un même lieu (Parc des Sports) où deux scènes seront alternativement animées par des musiciens. Les scènes seront sous deux cantines afin de se prévaloir des aléas météorologiques. Au programme : rock, blues, chanson, classique, jazz, il y en aura pour tous les goûts ! Les concerts seront gratuits - offerts par les musiciens – et une buvette sera à disposition pour calmer les grandes soifs et les petites faims.

En résumé

Quand ? Le samedi 16 juin 2012, de 10h à 24h
Où ? Parc des Sports à Morges
Qui ? Tous les amoureux ou curieux de découvertes musicales. Entrée gratuite

Plus d'informations sur www.morges.ch/musique

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle,
sportive et associative

Les luthiers au Château

Après une édition réussie en 2010, la Rencontre des luthiers a décidé de réitérer l'expérience les 16 et 17 juin prochains au Château de Morges. Au programme : la fabrication d'un instrument à cordes, conférences, concerts et démonstrations.

Partage d'une passion

Les 18 luthiers et artisans de la musique présents viennent gracieusement partager leur passion durant ces deux jours. Le but de cette manifestation est la découverte, la présentation et le partage autour des instruments et de la musique, mais pas la vente d'instruments.

Découverte d'un métier à part

L'objectif est de donner l'opportunité à tout un chacun de comprendre de manière simple, l'histoire et les nombreuses étapes de la fabrication des violons, guitares, violoncelles, de la récolte des bois précieux jusqu'à son utilisateur final, le musicien.

Un programme riche et varié

Une exposition présentant ces différentes étapes sera présentée aux visiteurs. Le public pourra aussi toucher et essayer ces instruments et voir comment ils « sonnent ». De plus, il sera possible d'assister à de nombreuses démonstrations, concerts et conférences qui auront lieu dans la cour et à l'intérieur du Château.

La manifestation est gratuite et les portes seront ouvertes de 10h à 17h.

Se déroulant le même week-end que la Fête de la Musique (voir ci-contre), la Rencontre des luthiers complètera l'offre autour de la musique de ce week-end qui devrait ravir les mélomanes !

Christelle Joly, déléguée à la vie culturelle,
sportive et associative

MESSAGE DE LA POLICE

La route n'est pas mon circuit ! Les beaux jours sont là, quoi de plus normal que d'enfourcher son deux-roues ou de prendre le volant pour une escapade au grand air, partir en vacances ou simplement se rendre à son travail. Néanmoins, nous devons tous nous rappeler que nous ne roulons pas sur des circuits automobiles mais bien sur des routes accessibles à tous et utilisées par chacun, même par les piétons. La prudence est donc toujours de mise. De ce fait, rappelez-vous quelques règles de base pour que votre voyage reste un plaisir : adapter sa vitesse en tout temps aux conditions du trafic, de la route et circuler avec attention, à chaque instant. Votre police se joint donc à cette nouvelle campagne, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise.

Olivier Bohren, Police Région Morges

MORGES – BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL – JUIN 2012 – REFLETS N°8

Morges à vélo

Carte disponible aux guichets de l'administration communale dès fin juin

Choisir l'itinéraire le plus convivial, rapide ou sûr pour se déplacer à Morges à vélo ? La Ville édite un plan des itinéraires cyclables recommandés afin de favoriser l'utilisation quotidienne de la bicyclette.

Le vélo, un moyen de transport rapide et convivial en milieu urbain

Avec les beaux jours qui s'annoncent, c'est l'occasion de découvrir Morges sous une autre facette : à vélo. Avec des temps de parcours raccourcis en milieu urbain, une accessibilité efficace aux biens et services, rouler à vélo permet de joindre l'utile à l'agréable, sans compter les effets bénéfiques pour la santé et pour l'environnement (moins de bruit et de pollution). Afin de faciliter ces déplacements, la Ville de Morges a décidé d'éditer une carte pour les bicyclettes.

Roulez futé

Selon ses envies et ses besoins, ce plan permet de choisir l'itinéraire qui lui conviendra le mieux. Bien planifier son parcours permet souvent de s'affranchir d'une dénivellation trop forte ou de circuler sur un axe à grand trafic. C'est sans compter que certains itinéraires alternatifs s'avèrent souvent plus courts et bien plus accueillants. Pour Morges, le vélo offre aussi une excellente opportunité d'accès aux lieux d'intérêts comme la piscine, le centre-ville ou Beausobre où les multiples parcs à vélos permettent à chacun d'assurer sa « monture » gratuitement et d'atteindre son point de destination en toute sérénité. Les possibilités de compléter son déplacement avec les transports publics sont autant de possibilités favorisant l'utilisation de la petite-reine. Enfourcher son vélo devient alors un réel plaisir.

La carte vélo, tirée à 10'000 exemplaires, sera envoyée en tous ménages et sera mise gracieusement à disposition du public aux guichets de l'administration communale, postes de police, installations sportives de la commune et Office du Tourisme de Morges.

Vous hésitez encore? Pensez aux subventions

La Municipalité a créé un fonds d'encouragement communal qui soutient, entre autres, les Morgiennes et les Morgiens qui se déplacent ou souhaitent se déplacer à vélo ou à pied. Elle offre à l'achat d'un :

- Vélo électrique : 20 % du prix d'achat, plafonné à CHF 300.00
- Vélo traditionnel de ville : 20 % du prix d'achat, plafonné à CHF 200.00
- Cabas à roulettes : 20 % du prix d'achat, plafonné à CHF 25.00

Louis Schumacher, urbaniste
& Giancarlo Stella, secrétaire municipal

Impressum :
Edité par la Ville de Morges
Adaptations rédactionnelles : Véronique Chaignat
Crédit images : Olivier Bohren, Didwedo
Infographie : Pascal Guerry, architecte paysagiste/dessinateur, Gianfranco Brunetti
Graphisme : Atelier de graphisme Matthieu Gétaz
Impression : Papier recyclé Cyclus Print, PCL Presses Centrales SA
Tirage : 10'000 ex.

La police s'étend et déménage
ses services administratifs

Les services administratifs de la police déménagent le 14 juin 2012 à la Place St-Louis 2 à Morges, à côté de l'actuel Hôtel de police. A cette occasion, ils seront exceptionnellement fermés le mercredi 13 juin.
Le secteur police-secours (interventions, plaintes) n'est pas concerné et assurera une permanence comme d'habitude.

Dans le but de mieux servir les citoyen-ne-s, la police se restructure et déplace ses services administratifs dans un bâtiment jouxtant l'Hôtel de police. Ainsi, les services administratifs seront situés dans le même immeuble que l'Office de la population.

Quels services déménagent ?
- Le Commandant
- La direction municipale
- Le secrétariat
- La police du commerce et des manifestations
- La police de proximité
- Le bureau des amendes
- Le bureau du radar
- La chancellerie
- La signalisation
- Les affaires administratives

Nouveau numéro de téléphone pour les services administratifs
Pour les joindre, vous devrez désormais composer le numéro de tél. 021 828 04 44.

Numéro de police-secours inchangé
Le numéro 021 804 19 20 reste en fonction pour police-secours.

La police vous prie de l'excuser pour les éventuels désagréments que vous pourriez subir et vous assure que tout sera mis en œuvre pour qu'ils soient moindres.

Police Région Morges

Le CityGolf
surfe sur la vague du succès !

Prisé par les futurs mariés pour leurs enterrements de vie de jeune fille ou de garçon ou par des classes lors de pique-niques de fin d'année, le CityGolf Morges-Préverenges a déjà séduit plus de 2'000 personnes depuis son ouverture.

Golf urbain ouvert depuis 2010
Ouvert depuis le 1er avril 2010, le CityGolf a déjà accueilli quelque 2'000 participants, aussi bien des familles que des adultes fêtant un anniversaire ou un enterrement de vie de jeune fille ou de garçon. Le CityGolf est une activité ludique, idéale à pratiquer en groupe ou en famille, à mi-chemin entre le mini-golf et le swin-golf, le tout dans un cadre des plus particuliers : la ville !

Un parcours atypique
Depuis 2 ans, le CityGolf Morges-Préverenges propose aux « golfeurs » de tester un parcours ludique et découvrir ou redécouvrir la Ville de Morges et les quais reliant Morges à Préverenges tout en appréciant la variété des terrains, passant de l'herbe aux pavés.

Ouvert toute l'année et par tous les temps
Le CityGolf est ouvert toute l'année et le matériel est à la disposition du public sept jours sur sept grâce aux différents points de location. Vous trouverez les clubs et les balles ainsi que les précieux documents concernant le parcours, en semaine, auprès de Morges Région Tourisme, et les week-ends, à la Confiserie Fornerod à Morges et au Surf Shop au départ de Préverenges (www.surfshop.ch ou tél. 021 802 16 16).

Portes ouvertes
Depuis son ouverture, l'Office du Tourisme de Morges organise régulièrement des portes ouvertes afin de faire essayer cette nouvelle activité à faire en famille, entre amis ou avec ses collègues.
Les prochaines portes ouvertes auront lieu en automne, le 22 septembre 2012.

Des informations sur le parcours, les tarifs, le formulaire de réservation ainsi que les horaires d'ouverture des points location sont disponibles sur le site **www.golf-en-ville.ch.**

Stanley Mathey, responsable de l'Office des espaces publics